Vol. I. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 20 AVRIL 1921 No 22

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MAN[illegible]BA
EST PUBLIE ET [illegible]
TOUS LES MER[illegible]S

Toutes communications [illegible] le journal ou l'imprimerie de [illegible] être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LA LEGISLATURE

Si la loi manitobaine a banni l'usage de la langue française dans la publication des documents officiels, dans les cours de justice et dans les écoles de la province, elle n'a pas le pouvoir d'empêcher un député de parler cette langue à la chambre d'assemblée.

Les députés français se servent rarement de ce droit car ils se rendent fort bien compte qu'un discours français se perd infailliblement dans l'atmosphère qui voltige audessus de la tête de nos députés de langue anglaise, et comme nous vivons dans un siècle pratique où l'idéal n'a plus la place préférée, comme l'ont veut ne rien perdre, pas plus les paroles que la monnaie, il faut bien, si l'on veut arriver à un résultat pratique, prendre part à la discussion dans la langue de la grosse majorité de la députation et se servir exclusivement de cette langue pour porter ses revendications auprès de ses collègues.

Aussi, c'est avec parfaite connaissance de cause que M. Bernier a l'autre jour réclamé l'attention de la chambre pour lui infliger l'audition d'un discours français.

M. Bernier ne l'a pas fait purement par plaisir, ni pour la simple satisfaction de constater la stupéfaction de ses collègues en face d'un spectacle nouveau dont ils ne comprenaient pas le premier mot, encore moins l'a-t-il fait pour se donner lui-même en spectacle aux badauds.

M. Bernier a voulu par ce geste affirmer simplement son droit de parler la langue française dans la chambre manitobaine et de cette manière prevenir ceux qui plus tard voudraient en réclamer la disparition par proscription.

S'autorisant d'une petite note du Free Press, dans sa colonne **"Il y a trente ans"** ou l'on évoquait le souvenir de la promulgation des lois faisant disparaitre l'école confessionnelle et l'usage de la langue française au Manitoba, M. Bernier a cru le moment opportun de saluer l'orateur de la chambre en s'exprimant dans la langue supérieure et diplomatique que la force brutale a bannie, mais qu'aucune force au monde ne pourra jamais éteindre.

Voici en quelques mots le résumé du discours de M. Bernier :

"Cette note du Free Press, évoque en ce jour un douloureux souvenir et je ne puis m'empêcher de dire que la plaie profonde faite alors dans les chairs canadiennes-françaises est aujourd'hui aussi cuisante et aussi vivace dans sa douleur qu'elle l'était au moment ou l'iniquité a été commise.

Trente années se sont écoulées depuis le jour malheureux ou des politiciens étroits et sans vergogne, ont cru bon de soulever la haine de races et de souffler le veut rageur de la guerre religieuse, dans le seul but de leur aider à cacher des turpitudes politiques et de conserver le pouvoir.

Ces trente années de mépris de justice, de persécution, d'ennuis, n'ont pas encore réussi à démoraliser la victime de l'attentât et trente années de plus du même régime ne réussiront pas à légaliser ce crime anti-national.

En ce moment toutefois ou l'on nous parle tant de fraternité, de concorde et de coopération, il me sera bien permis de rappeler à cette chambre et au pays que l'on ne peut arriver à ce but que par le respect des lois, des traités, des engagements solennels, par le respect des races et du droit des consciences.

Il me semble que l'on est trop porté à oublier l'histoire du passé quand l'on s'occupe de législation en ce moment-ci.

Je désire rappeler à cette Chambre que le premier grand explorateur des immenses plaines de l'Ouest fût un homme de sang français, l'immortel Laverendrye.

Je désire aussi rappeler qu'il fût un temps où des rivalités de commerce menaçaient l'existence de la colonie sur les bords de la Rivière Rouge, quand une lutte à mort se faisait entre la compagnie de la Baie d'Hudson et la compagnie du Nord-Ouest. C'est alors que Lord Selkirk crût devoir faire appel au clergé catholique de la province de Québec pour lui envoyer des missionnaires qui seraient des apôtres de la paix et des médiateurs pour ramener la concorde et les sentiments de fraternité chrétienne entre les guerroyeurs représentant les différentes factions alors aux prises dans une lutte à mort.

Je rappelerai l'union étroite qui exista entre Sir John MacDonald, chef protestant et orangiste, et Sir Georges Etienne Cartier, chef français et catholique, union qui a valu au pays de longues années de bonne entente, de progrès et de prospérité en même temps que l'annexion au Canada des grandes prairies de l'Ouest dont nous sommes aujourd'hui à juste titre si fiers.

Nous possédons actuellement dans l'enceinte de nos magnifiques bâtisses parlementaires le buste en bronze de Sir Georges Etienne Cartier, de ce grand homme d'état que fut le premier à prévoir les possibilités et les immenses ressources de nos plaines. Le Premier Ministre de cette province nous a invités à faire une visite à ce bronze pour porter hommage à la mémoire de ce grand homme d'état maintenant disparu de l'arène politique, mais dont le souvenir est ineffaçable.

Ne semble-t-il pas curieux et illogique de songer que lorsque nous aurons tous les jours devant nous la figure de ce grand français, nous laisserons quand même subsister des lois qui nous défendent de parler la langue maternelle de cet homme, à qui les populations de l'Ouest doivent pourtant une si grande dette. Je tiens à le répéter aujourd'hui, l'on ne saurait espérer voir vivre l'harmonie parmi toutes les classes de la nation si l'on n'a pas en même temps assez de générosité et de largeur de vues pour comprendre qu'aucune bonne entente ne peut exister à moins qu'elle soit basée sur le respect mutuel, sur le respect des consciences et de l'amour du sang qu'aucun homme qui se respecte ne peut renier.

Mes opinions, je crois, sont bien connues par tout le monde, lorsqu'il s'agit des relations entre les races anglaise et française de ce pays, entre le Canada et la Grande Bretagne; et c'est pour cette raison que je veux aujourd'hui présenter à mon Roi les hommages de ma race dans ma langue maternelle langage qu'il comprend et parle comme moi.

Je veux dire à mon Roi, encore dans ma langue maternelle, tout l'amour et toute la loyauté de mon peuple pour le Trône et les institutions britanniques, amour et loyauté qu'il a conservés malgré les injustices dont il a souffert depuis 30 ans dans ce pays, de la part des pygmées qui par leurs actions et leur conduite veulent faire du British Fairplay une expression vaine et mensongère.

Je désire aujourd'hui réclamer mes droits dans ma langue maternelle, et affirmer par là le droit de cette langue à se faire entendre librement dans cette enceinte parlementaire.

Je sais parfaitement bien que personne en ce moment, à part la députation française, ne comprend le premier mot de ce que je dis, mais peu m'importe, pour le moment j'affirme un droit, et je ne veux pas que l'en puisse dire un jour que me langue a été proscrite pour la raison que pendant de longues années on ne la pas parlée dans cette chambre.

Je reprends mon siège sans vouloir détourner plus longtemps l'attention de la Chambre de l'ordredu jour.

* * *

Inutile de dire que pas même les représentants de la presse ont compris ce que venait de dire monsieur Bernier. Espérons, cependant, qu'un jour viendra où l'élément anglais de ce pays devenu plus large d'esprit, plus instruit et plus généreux, comprendra enfin que les lois anti-françaises retarderont toujours le progrès du pays et empêcheront la bonne entente entre les deux races de s'établir sur une base sincère et véritable.

REV. PERE DAMASE DANDURAND, O. M. I., LE PLUS VIEUX DES OBLATS DE MARIE-IMMACULEE EST MORT

Mercredi soir dernier, à huit heures du soir, le R. P. D. Dandurand s'éteignait paisiblement au milieu des siens, au Juniorat des Pères Oblats, Saint-Boniface, à l'âge de 102 ans et 21 jours. Il était le plus vieux prêtre du monde et le premier Oblat canadien-français.

Il est mort après 79 ans et 7 mois de vie sacerdotale et 78 ans et 4 mois de vie religieuse dans la communauté des Oblats.



Il est mort le jour de la fête du patronage de saint Joseph, et le saint vieillard s'est déclaré heureux de mourir en ce jour.

Il était très faible depuis dimanche dernier. Il eut cependant sa connaissance jusqu'à sa mort. Jusqu'à la fin il pria avec ses confrères qui l'entouraient.

Le Rév. Père Damase Dandurand, O.M.I., naquit à Laprairie, P. Q., le 23 mars 1819, de Roger-François Dandurand, N.P., et de Jovite Descombres-Porcheron. Ses grands parents avaient fui la France au cours de la Révolution française en 1793.

De santé très délicate, le jeune Dandurand reçut sa première instruction à la maison paternelle, puis il alla au Collège de Chambly où il termina sa philosophie en 1835, à l'âge de 16 ans. Il revêtit la même année l'habit ecclésiastique et fut tonsuré par Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal. Il fut envoyé au Collège de Chambly où il enseigna la rhétorique tout en étudiant la théologie.

Il fut minoré en 1836 par Mgr Provencher, l'illustre fondateur des missions de l'Ouest.

Sa théologie terminée, en 1838, mais étant trop jeune pour entrer dans les ordres, le jeune abbé Dandurand est attaché à l'évêché de Montréal. Il remplit pendant 3 ans les fonctions de secrétaire. A 21 ans, en 1840, il est ordonné diacre et envoyé au Grand Séminaire des Sulpiciens. Il en fut bientôt rappelé pour servir de secrétaire à Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy, et l'accompagner dans ses courses apostoliques en notre pays, en 1840 et 1841.

Le 5 septembre 1841, l'abbé Dandurand était ordonné diacre et le 12 suivant, en vertu d'une dispense des saints Canons, il était ordonné prêtre par Mgr Gaulin, évêque de Kingston.

Au commencement de décembre 1841 arrivaient à Montréal six religieux Oblats, communauté religieuse fondée par le Père de Mazenod, (plus tard évêque de Marseilles). Ces religieux se présentèrent à l'évêché de Montréal où ils furent reçus par Mgr Bourget, qui leur donna pour compagnon l'abbé Dandurand.

Le nouvel Oblat, le premier Oblat canadien, prononça ses voeux le 25 décembre 1842.

Jusqu'en 1844, le nouvel Oblat prêcha des retraites dans le district de Montréal.

Les Oblats s'étant établis à Bytown en janvier 1844, le Père Dandurand fut chargé de s'occuper de la population de langue anglaise de la future capitale du Canada. Il arriva le 4 mai 1844, à Bytown, où il exerça son ministère jusqu'en 1875. Le 30 juillet, 1848, jour du sacre de Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa, le Père Dandurand était nommé curé et Vicaire Général du nouveau diocèse. Il occupa ce poste pendant tout l'épiscopat de Mgr Guigues, le remplaçant comme administrateur pendant ses absences et pendant la vacance, après sa mort, jusqu'à la nomination de Mgr Duhamel.

Le 16 mai, 1875, le Père Dandurand partit pour Leeds, Angleterre. Il revint aussitôt, à la demande de Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, et fut attaché aux missions de l'Ouest. Il arriva à Winnipeg le 28 août et fut d'abord chargé de la paroisse Sainte-Marie. Le 26 août de l'année suivante il s'en alla à Saint-Charles, Manitoba, où il vécut 24 ans. Le 5 janvier 1898 il y transféra le novicat de St-Laurent, Manitoba. Le Père Dandurand resta chargé de la paroisse. Il quitta Saint-Charles en 1900 pour devenir le commensal de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, avec lequel il vécut en communauté jusqu'à sa mort en 1915. Il en était grandement aimé. La place d'honneur lui était réservée à côté de l'archevêque.

A Saint-Boniface, malgré sa retraite et son grand âge, il n'était pas détaché entièrement du ministère des âmes. Il desservit l'Hospice Taché jusqu'en 1911 et l'Hospice d'Youville jusqu'en 1916, alors qu'il se retira au Juniorat des Pères Oblats, à Saint-Boniface, où il vient de mourir.

Le Révérend Père Dandurand célébra plusieurs jubilés au cours de sa longue vie.

En 1891, ses frères en religion et ses paroissiens de Saint-Charles célébraient ses noces d'or sacerdotales.

En 1901, on célébrait à Saint-Boniface ses noces de diamant. En 1911, c'était le 70me anniversaire de son sacerdoce, ou noces de radium.

Le 23 mars, 1919, il célébrait le 100me anniversaire de naissance.

* * *

Les funérailles du R. P. Dandurand ont eu lieu samedi à la cathédrale de Saint-Boniface. En l'absence de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, en voyage dans l'est, Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, archevêque de Regina, officia. Il était assisté par le R. P. Beys, provincial des Oblats. Diacres d'honneur: le R. P. J. Magnan, O.M.I., et l'abbé D. Lamy; diacre d'office, M. l'abbé Brodeur; sous-diacre d'office, M. l'abbé Paillé, curé de Transcona.

Au choeur on remarquait: Sa Grandeur Monseigneur Sinnott, archevêque de Winnipeg; Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, Winnipeg; Mgr Blair, du diocèse de Winnipeg; le R. P. Louis, supérieur des Trappistes de Saint-Norbert, des représentats des différents ordres religieux au Manitoba et un grand nombre de curés manitobains.

Tous les porteurs furent des Oblats: les RR. PP. Comeault, Poulet, Robillard, Kowalski, S. Perreault, Kilbert.

Durant le service, le cercueil reposa ouvert dans le sanctuaire et la très nombreuse assistance put une dernière fois contempler la figure du bon vieux Père Dandurand.

La messe fut chantée par le choeur de la cathédrale assisté de celui du Juniorat sous la direction du R. P. Caron. Le ténor Hélie rendit avec beaucoup d'âme "Pie Jesu" à l'offertoire.

L'inhumation a eu lieu dans le petit cimetière des Oblats près de leur Juniorat. Le Père Dandurand y dort son dernier sommeil en compagnie de plusieurs autres bons ouvriers de la vigne du Seigneur.

—*La Liberté.*

* * *

La presse de l'est a rendu hommage à la longue carrière du R. P. Dandurand. Le **Devoir** s'est exprimé ainsi:

"Il faut s'incliner bien bas devant la mémoire de l'homme que la mort vient d'abattre.

Sa prodigieuse longévité, les souvenirs, les réflexions qu'elle évoque, risquent de faire oublier les mérites vrais de ce vénérable patriarche. Songez en effet qu'il avait deux ans lorsque mourut Napoléon, dix-huit ans lors de la prise d'armes de 1837, qu'il accueillit à Montréal les pionniers de l'ordre des Oblats, fut le premier homme de chez nous à solliciter une place dans leurs rangs. De ce prodigieux développement qui a poussé les Oblats jusqu'aux glaces du pôle, couvert le pays entier, il fut le premier représentant canadien. Au cours de ce siècle d'existence, il a vu, non seulement l'extraordinaire progrès de son ordre, mais la transformation de la vie religieuse, sociale, politique de son pays. Sa forte mémoire, sa claire intelligence avaient noté, classé ce siècle et l'on prenait un extrême plaisir à causer avec ce contemporain d'époques qui nous paraissent déjà si lointaines.

Mais le Père Dandurand offre à l'admiration autre chose qu'un phénomène de longévité. Ses quatre-vingts ans de vie sacerdotale ont été remplis de fructueux travaux. Après les missions du début, il a été l'un des grands artisans de la vie catholique à Ottawa, puis dans l'Ouest. Il a prolongé presque jusqu'à la dernière heure son labeur apostolique. Son existence fut à la fois modeste et grande.

Nous prions la vénérable congrégation, dont il était le doyen, d'agréer, dans ce deuil, l'hommage de nos très respectueuses sympathies."—O. H.

UNE NOUVELLE POLITIQUE SERA ADOPTEE EN IRLANDE

Londres. — Des changements importants dans la situation irlandaise incluant l'adoption d'une nouvelle politique par le gouvernement et l'abandon de la politique de violence, sont imminents.

En dépit de certaines critiques au sujet de la nomination de Lord Ed. Talbot, comme vice-roi de l'Irlande, les observateurs politiques regardent cette nomination comme le commencement d'un projet de conciliation. Ils sont plus optimistes qu'ils ne l'ont jamais été depuis 5 ans.

On admet que le régime de Greenwood tire à sa fin. Sa résignation comme secrétaire d'Etat pour l'Irlande où au moins son transfert à un autre poste du gouvernement, ne sauront tarder.

La position de secrétaire pour l'Irlande a diminué d'importance.

Lorsque le "Chateau de Dublin" cessera théoriquement d'exister le poste de secrétaire pour l'Irlande sera aboli. C'est ce qui arrivera le 19 avril prochain, jour où le Home Rule entrera en viguer.

"L'organisation du Chateau de Dublin continuera cependant à fonctionner tant qu'un ou les deux parlement irlandais ne seront pas établis définitivement.

Il est entendu que le cabinet anglais a recommandé à Greenwood de museler ses troupes, au moins temporairement. On est certain du retrait prochain de *"Black et Tan"*. Il est probable aussi que la majorité des troupes régulières retournera en Angleterre.

Ni le parlement, ni le cabinet, ni le public anglais, ni les Irlandais regardent l'administration de Greenwood come un succès.

Les troupes anglaises évacueront l'Irlande par sections.

On dit que la nouvelle politique de conciliation aura pour résultat des négociations fructueuses.

Lord Cecil déclara ce matin, dans un interview, qui rarement on obtient ce qu'on veut par la force.

"On n'obtiendra la paix en Irlande seulement lorsque la politique actuelle aura été abandonnée et que les persones qui y ont été mêlées auront quitté le pays, quelle que soit leur position de supériorité ou d'infériorit. Ces personnes sont Greenwood et les troupes "Black and Tan".

50 ANS EN RELIGION

Jubilé de la profession religieuse du révérend frère Edouard, de l'école Provencher

Jeudi, le 7 avril, avait lieu à la cathédrale de Saint-Boniface la célébration du cinquantième anniversaire de la profession religieuse du Révérend Frère Edouard, de la Socété de Marie.

Le Révérend Frère Edouard, entouré de ses frères en religion, alla s'agenouiller devant la table de communion, tandis que l'immense nef remplissait de la population écolière de la ville et d'un grand nombre d'amis et connaissances du vénéré jubilaire.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau voulut elle-même célébrer la sainte messe et honorer ainsi la personne et le caractère de ce vieillard que personne ne peut s'empêcher d'estimer et d'aimer pour peu qu'on l'ait approché.

Combien il eut été à la fois édifiant et consolant de pénétrer alors dans le for intérieur du Révérend Frère et de découvrir les sentiments qui animaient son âme en cette circonstance si solennelle. Sans doute devait-il éprouver des regrets pour des fautes et des erreurs du passé, et s'en humilier profondément. Mais aussi combien la joie et la gratitude devaient inonder son âme au souvenir de toutes les grâces, de tous les bienfaits reçus dans le cours de sa longue vie? Combien ses fatigues, ses peines et ses souffrances devaient lui être chères et lui paraître douces, maintenant que, arrivé au port, il n'a plus qu'à attendre la récompense promise par le Maître au bon et fidèle serviteur.

A l'évangile, Mgr Béliveau monta en chaire et adressa au jubilaire une allocution des mieux appropriées à la circonstance. Monseigneur avait choisi comme texte de son sermon ces paroles du prophète Daniel: "Ceux qui auront enseigné la justice à plusieurs, brilleront comme des étoiles pour l'éternité."

La justice, c'est la vie de Dieu en nous; c'est la grâce régnant dans nos coeurs, vivifiant et fortifiant nos âmes pour les rendre libres, mais libres de la liberté des enfants de Dieu.

La justice c'est donc là le grand, l'unique bien qui mérite d'être recherché et que nous devons par-dessus tout désirer pour nous et nos semblables. Et cette vérité, le jubilaire l'a comprise, lui qui, à la fleur de l'âge et dans la joie de son coeur, s'est donné à Dieu pour former la justice dans les âmes et procurer aux autres une éternité de gloire.

Dieu veut régner dans nos coeurs; il se plaît à y établir sa demeure. Malheureusement, nous abusons de la liberté qui nous a été laissée à dessein et trop souvent nous mettons obstacle à l'action de la grâce en nous. De plus, le Prince des ténèbres, laissé libre lui aussi par le Créateur, s'acharne à détruire la justice dans les âmes et à faire disparaître des coeurs l'amour et la connaissance de Jésus-Christ. Mais Dieu s'est choisi des aides pour combattre l'Esprit du mal, et ses aides, ces lieutenants, ce sont, après ses prêtres, les religieux qui, dans l'unique but de dispenser plus facilement et plus sûrement les sciences sacrées, s'adonne à l'enseignement des sciences profanes.

Une vie ainsi passée à faire connaître Dieu et son Fils est un gage précieux de prédestination, car "ceux qui auront enseigné la justice à plusieurs, brilleront comme des étoiles pour l'éternité."

Les chants exécutés pendant la messe par les élèves de l'Ecole Provencher ajoutèrent à la cérémonie un cachet de piété et de recueillement. Ces jeunes voix, douces et suaves, semblaient s'envoler vers le ciel et implorer le Tout-puissant de répandre ses grâces et ses bénédictions sur le vénéré jubilaire qui, profondément ému, recommandait à Dieu l'innocence de ces chers enfants, leur avenir, leur salut éternel.

A la sortie, Mme Dugal, l'habile et dévouée organiste, fit retentir les voûtes de la cathédrale des accents fiers et entraînants de la Marche de l'Ecole.

Dans le cours de cette journée si heureusement commencée, le Révérend Frère Edouard reçut les compliments et les voeux des élèves de l'école et de nombreux parents. Sa modestie, si vivement mise à l'épreuve, sa grande bonté, sa tendre piété se révélèrent maintes et maintes fois aux visiteurs, et le rendirent plus cher encore, si possible, à ses frères, à ses élèves, à ses amis.

La séance qui devait clôturer les fêtes du cinquantenaire, n'eut lieu que le mardi suivant, 12 avril. Ce fut un grand succès. Les jeunes gens du Cercle Dramatique Provencher, généralement si naturels et si à l'aise sur la scène, se surpassèrent en la circonstance et méritèrent bien les applaudissements chaleureux et prolongés d'une salle comble et vivement intéressés. Alfred Doucet, William Lévêque et Joseph De Ambrosis se distinguèrent tout particulièrement par leur diction, leur manière digne et naturelle de se comporter. Oswald Paul, Edouard Viau, Joseph Desautels surent, eux aussi, se faire apprécier dans les rôles difficiles qui leur avaient été assignés. Le Cercle Dramatique Provencher jouait ce jour-là "Le secret d'Hurloux", de Leroy-Villars, et "Un père", de Camus.

Mgr Béliveau, toujours condescendant et aimable, avait retardé son voyage dans l'Est pour pouvoir assister à la séance. Ce fut là une marque de bonté qui toucha profondément le cher jubilaire.

Une adresse en vers, aussi parfaite qu'émouvante, fut présentée au Révérend Frère, dans le cours de la séance. Qu'on nous permette d'en donner ici quelques lignes:

"Cher Frère, votre vie, pleine de dévouement,
Ne peut trouver qu'au ciel son vrai couronnement.
Nous sentons vivement toute notre impuissance
A vous offrir ici de dignes récompenses,
Nous avons cependant un très ardent désir
De faire le possible pour vous faire plaisir:
Aussi nous vous offrons nos voeux les plus sincères,
Nous les étayerons de ferventes prières:
Jouissez bien longtemps d'une santé parfaite;
Que la plus douce paix, la joie la plus complète
Fassent dans votre coeur un perpétuel séjour,
Parmi leurs deux compagnes: l'espérance et l'amour.

Le Révérend Frère Edouard, ému mais ferme, répondit en quelques mots qui retentirent comme un hymne de reconnaissance pour toutes les faveurs reçues dans le cours de sa longue carrière. Il prouva une fois de plus sa grande délicatesse d'âme, son oubli de soi-même, sa charité sans bornes.

Et quand tout fut terminé il se rendit à la chapelle de la communauté pour y déverser le trop plein de son âme; prosterné devant le tabernacle, il redit au divin Maître et à la bonne Mère un **Magnificat** fervent qui dut monter vers le ciel comme un encens pur et agréable au Seigneur.

Ad multos annos!

(La Liberté)

Jeudi matin dernier est décédé à l'âge de 6 ans Laurence Bourgeault, fils de Mme Blanche Bourgeault, 79, rue Berry, Norwood. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale.

Mme Bourgeault offre ses remerciements aux parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies à l'occasion de ce deuil.

L'ANAGRAMME DE ROME

Au moment où, à l'occasion de la reprise des relations avec le Vatican, tous les yeux en France se tournent vers Rome, peut-être n'est-il pas inopportun d'arrêter notre attention sur le nom même de la Ville Eternelle et de voir si les quatre lettres qui le composent ne recèlent pas quelques secrets mystérieux. Jeu d'esprit si l'on veut, recherche puérile de coïncidences. Mais les combinaisons de l'imagination qui s'amuse concordent parfois, d'une façon surprenante, avec les graves vérités suggérées par la raison.

Roma. D'où vient ce mot? On a proposé le mot grec Romè qui, dans les dialectes italiques, avait précisément pour forme Roma. Ce mot signifie force, puissance, domination, et, certes, que l'on considère la grandeur militaire des Scipions ou des Césars dans la Rome antique, ou le magistère spirituel des papes dans la Rome moderne, aucune appellation ne pouvait être plus justifiée.

Maintenant, livrons-nous au plaisir de l'anagramme. Aucun empire n'a aussi largement et aussi longuement dominé les peuples que l'empire romain. Ses conquérants, ou tout au moins ses grands généraux, se chiffrent par centaines. Ses soldats étaient légendaires. Ses camps, sa tactique, sa stratégie furent des modèles pendant des siècles. Tout cela peut se résumer dans un mot que nous placerons sur les lèvres de la belliqueuse cité: "Armo, j'arme." les directions, les Régulus, les Fabius, les Scipions, les Lucullus, les Marius, des Pompée, les César, les Agricola, les trajan." Et aujourd'hui, Rome ne désarme pas. Depuis dix-neuf siècles, c'est d'elle que partent les foudres spirituelles . C'est elle qui organise les Ordres religieux, milice sacrée. Même au point de vue militaire, c'est d'elle que sont parties les Croisades. C'est elle qui lança des armées de chrétiens sur l'Islam. C'est elle qui a fait Lépante.

Reine par les armes, Rome le fut encore par les lettres. Le latin n'est pas vraiment mort. Il forme la base de l'éducation chez tous ceux qui se piquent de distinction sociale. Or, quel est l'auteur le plus génial, le plus illustre de cette littérature, celui qui l'incarne le mieux et la représente devant l'histoire? Ausurément, c'est Virgile, et nous rencontrons ici un nouvel anagramme de Rome. Virgile s'appelait Maro.

A la civilisation s'oppose la barbarie. Rome, ancienne et moderne, fut toujours l'ennemie des barbares. L'histoire des assauts de cette barbarie est donc liée à son histoire propre. Un nom de barbare, par une sorte d'antithèse, va se modeler sur le sien. Nous parlions plus haut de l'Islam, dont Rome a sauvé la chrétienté. L'Islam avait la haine de Rome. Un sultan voulait faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre. Or, en qui incarnerons-nous, comme en un type particulièrement représentatif, cette guerre au Christ et à la civilisation occidentale? En qui, de préférence, sinon dans ce fameux calife qui le premier prit le titre d'"émir al moumenim", commandeur des croyants (ce qui s'oppose exactement au titre des papes), qui, ayant détruit quatre mille églises et construit quatorze cents mosquées, s'empara de Jérusalem, puis d'Alexandrie, et par un acte inouï de vandalisme ordonna de brûler la bibliothèque de cette ville, où les génies antiques étaient rassemblées? Ce calife portait comme nom l'anagramme du nom de Rome. C'était Omar.

A tous ces assauts Rome résista. Elle fut le rempart, elle fut l'obstacle. Obstacle en latin se dit mora. Et mora signifie aussi retard, lenteur, temporisation, c'est-à-dire la manière d'agir que réclame la prudence, lorsquelle se trouve aux prises avec les impatiences et les impatiences et les ardeurs excessives. Rome antique ne se pressait pas. Le Sénat avait ses plans, ne les lâchait pas, mais les ajournait au besoin, puis y revenait avec un esprit de suite qui a fait l'admiration des historiens. La Rome papale ne se presse pas non plus. Elle instruit les causes avec attention, en s'entourant de toutes les précautions nécessaires. Elle reste des siècles avant de proclamer tel dogme ou de canoniser tel saint. Elle use d'une mansuétude touchante envers les hérétiques, témoin l'attitude de Léon X envers Luther, et ne les condamne que lorsqu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Mora, c'est Rome temporisatrice. En cela, elle ressemble à Dieu. Patiens, quia aeternus

Et si elle aime la temporisation, elle aime aussi la paix, que souvent le temps amène. Que de querelles elle a apaisées! Que d'horreurs elle a atténuées! A la torche, emblème de la discorde, elle opposait un autre symbole: le rameau d'olivier qui invitait les peuples au pardon et à la douceur. D'autres opéraient "par le fer et par le feu", Rome, elle, pouvait prendre pour devise : "Ramo, par le rameau".

C'est que Rome est ennemie de la haine. C'est la citadelle de la bonté divine. C'est, en vertu de cette bonté, le point du globe qui, spirituellement, relie la terre au ciel. L'existence de son pontificat est un gage de la tendresse perpétuelle de Dieu pour les hommes. Cette tendresse, Rome la prêche elle-même autour d'elle et l'envoie prêcher jusqu'aux exrmités du monde. C'est d'elle que découle sur les fidèles le trésor des indulgences, c'est-à-dire un trésor de miséricorde et d'affection. En un mot, Rome, c'est l'amour, Amor.

Voilà évidemment beaucoup de choses pour un bien petit mot. Mais il est précisément curieux que, le mot étant si petit, il puisse en sortir tant de choses, et cadrant si bien avec tout ce qu'évoque le sens primitif. Peut-être donc nos réflexions n'auront pas paru trop osieuses. Aussi bien n'est-ce pas être oiseux, croyons-nous, que d'essayer d'entrevoir quelque chose de la Providence dans ce qu'on appelle trop facilement le hasard.—G. D'Azambuja.

APRES LE REFERENDUM

A Londres, le Dr Simons, ministré de l'Empire allemand a dit:

Je n'accepte pas les conclusions de la Conférence de Paris. Voici mes contre-propositions...

Les Alliés ont pris connaissance des contre-propositions allemandes : elles étaient inacceptables, elles étaient ridicules...

Mais encore, a osé ajoutr le Dr Simons, ces contre-positions ne sauraient être maintenues par nous pue si nous sommes sûr de recourer la Haute-Silésie...

Faut-il dire qu'en vertu même de leurs principes, les Alliés ne pouvaient accueillir un tel point de vue?... Ils ont affirmé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ils ont décidé, en conséquence, que, dans les pays où les sentiments des populations étaient incertains, ces populations seraient appelées à se prononcer par un referendum sur leur propre sort. Ils ne pouvaient donc, en eussent-ils l'envie, préjuger de la volonté des électeurs. Ils devaient uniquement se montrer soucieux d'assurer, autant que faire se pouvait, la liberté du vote.

L'Allemagne ne pourra cette fois pas se plaindre du mauvais-vouloir des Alliés à son égard, puisque sa propagande acharnés a pu se déployer au point de déterminer en sa faveur la majorité de la population haute-silésienne, tout au moins dans la plupart des districts.

Fidèles à leurs principes, les Alliés s'inclinent devant les résultats du scrutin, mais ils n'en sont que plus forts pour exiger maintenant de l'Allemagne, le referendum l'ayant favorisée, les réparations auxquelles ele est tenue en justice.

La possession de la Haute-Silésie apparaissait à l'Allemagne, d'après le Dr Simons (faut-il dire qu'il exagérait vraiment un peu trop?) comme la condition même des réparations. L'Allemagne en recouvre aujourd'hui la plus grande partie. Qu'elle répare donc, non en faisant des offres dérisoires mais en faisant tout ce qui est possible et c'est, bien entendu, infiniment plus qu'elle ne dit.

Le jour même où nous apprenions les résultats du referendum, on publiait dans la presse, d'après le rapport de M. le Sénateur Hubert, l'évaluation des dommages en ce qui concerne les personnes et les personnes et les biens, s'élève au chiffre de 18 milliards. Et c'est la région française la plus industrielle que l'invasion a hélas révagée.

Cependant, l'industrie allemande, elle, est intacte... Cependant, l'Allemagne recouvre aujourd'hui la plus grande partie du'ne région evtrêmement riche... Nous ne protestons pas, puisque la majorité des électeurs en a ainsi décidé... Mais nous demandons, au nom de la simple justice et de la moralité élémentaire, que le coupable soit d'autant plus contraint aux justes réparations qu'ils est moins ruiné, moins dépouillé, moins affaibli.

LARMEE DE WRANGEL

Au dire d'un rédacteur du Temps de Paris, qui a visité les camps de Lemnos et de Gallipoli, les troupes de Wrangel, loin d'être en débandade, constituent une véritable armée, disciplinée, bien organisée, relativement bien installée.

Il est d'autant plus triste de son-

Il est d'autant plus triste de songer que cette armée est condamnée à n'être plus, bientôt, qu'un souvenir de vaillance et d'infortune.

Les soldats de Wrangel, comme tous les réfugiés de Crimée, au nombre de 135,000 personnes, sont, depuis cinq mois, secourus par le gouvernement français. Mais la situation financière de la France est telle, qu'il a fallu arrêter les frais.

Dans une lettre par laquelle le général Pellé avertit le général Wrangel de la décision du gouvernement français il ajoute le désir de voir désarmer l'armée de Crimée et l'offre de faciliter le transport des soldats russes qui voudraient soit se rendre en Russie, soit partir pour le Bréli, le Pérou ou même la France, à la condition de s'être assuré par avance un travail rémunérateur :

"Vos nobles et fidèles soldats méritaient un meilleur sort écrit le général Pelé, mais nous ne sommes plus en mesure de porter plus longtemps les charges que nous avions assumées dans un but d'humanité."

Quelques milliers de soldats de Wrangel demandent à retourner, non point en Russie soviétique, où un accueil douteux leur est réservé, mais à Vladivostock.

Des pourparlers sont engagés, par ailleurs, avec la Serbie.

The Canadian Western Railway Company

AVIS EST PAR LA PRESENTE donné qu'une demande sera faite au Parlement canadien, à sa session présente, par The Canadian Western Railway company, pour un acte de prolongation de limite pour le temps durant lequel la Compagnie devra commencer et compléter la construction de ce chemin de fer, autorisé par la Section 1, du Chapitre 81 des statuts de 1919.

DATE à Winipeg, ce 5ième jour d'avril, 1921 A.D.

Hough, Campbell & Ferguson,
Avocats pour la Compagnie.

11-4-21.

MENSONGES OU ERREUSS?...

Ce que les Allemands pardonnent le moins aux Alliés, c'est que ceux-ci les aient contraints, par le Traité de Versailles, à reconnaître solenellement leur culpabilité dans le déclenchement du monstrueux conflit de 1914.

Certes, ils n'osent pas soutenir qu'ils sont innocents comme un petit enfant... Mais, à les entendre, ils ne sont ni les seuls, ni même les plus coupables...

Qui donc serait plus coupable qu'eux mêmes?...

otons déjà qu'ils s'accordent à peu près maintenant à mettre la France hors de cause. On ne parle plus trop de al France "assoiffée de reanche", — légende grossière, si l'on songe qu'à la veille même de la guerre les élections de mai 1914 envoyaient à la Chambre française une majorité presque hostile au service militaire de trois ans, voté quelques mois plus tôt pour répendre uniquement aux nouveaux armements de l'Allemagne.

Au contraire : un ancien diplomate allemand tel que le comte de Leyden reconnaissait l'autre jour, dans une conversation avec Monsieur de Brinon, du Journal des Débats, "que l'Allemagne est coupable de la guerre contre la Belgique et contre la France". Quant à Monsieur de Schoen, ambassadeur d'Allemagne à Paris au moment de la déclaration de guerre, il confesse, dans une lettre ouverte à Monsieur Poincaré, ancien président de la République, que cette déclaration de guerre était fondée sur des "erreurs" de fait.

Quelles "erreurs"? . . On se souvient que, pour justifier sa déclaration de guerre, l'Allemagne, pa lr bouche de son ambassadeur, invoqua un certain nombre d'incursions militaires françaises en territoire allemand. Or, aujourd'hui, M. de Schoen lui-même convient qu'il y avait là autant d'erreur". Il plaide cependant les circonstances atténuantes, car, affirme-t-il, ces "ereurs" n'étaient pas des "mensonges" c'est-à-dire que le gouvernement de Berlin se trompait de bonne foi... Admettons! Il n'en reste pas moins, comme le remarque M. Poincaré, que "la déclaration de guerre reposait entièrement sur ces "erreurs". Quel avenu de culpabilité!

Donc, on se résigne à disculper la France. Mais on n'en charge qu'avec plus d'entrain la Russie. Et c'est ce que ne manque pas de faire M. de Leyden, qui nie toute responsabilité de l'Alemagne dans la guerre avec la Russie. Pourquoi n'accuse-t-il pas l'Angleterre? Mon Dieu, l'Angleterre est encore là pour se défendre, tandis que la Russie... Autant dire qu'elle est abente... et les absents ont toujours tort...

Ce n'est pourtant pas la Russie qui adressa à la Serbie un ultimatum outrageant que celle-ci ne pouvait honorablement accepter. et la paix... Ce n'est pourtant pas la Russie qui refusa d'intervenir auprès de l'agresseur autrichien pour l'empêcher d'aller plus loin... eC n'est pourtant pas la Russie qui, à l'heure suprême où, à Vienne même, on paraissait désireux de faire un pas en arrière devant l'horreur d'une conflagration générale, fit le geste irréparable...

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier...

LOI DE JUSTICE EN HOLLANDE LE CATHOLICISME EST RECONNU

La Haye. — Le gouvernement hollandais a voté une loi de justice qui ouvre une nouvelle ère dans la situation des catholiques de ce pays.

Cette nouvelle loi, qui est entrée en vgiuer au 1er janvier 1921, apporte la complète égalité entre les deux branches de l'enseignements. L'enseignement catholique aura dorénavant les mêmes droits que l'enseignement officiel.

Il a droit, comme les écoles officielles, aux octrois de l'Etat pour l'aclat des terrains, la construction et le maintien des écoles. L'enseignement religieux y sera donné pendant les heures ordinaires de classe.

Les catholiques de Hollande ont donc enfin ce pour quoi ils ont combattu pendant cinquant ans: le même traitement par l'Etat, dans l'enseignement, de tous les citoyens, la reconnaissance du principe que, si le catholique donne son écot à l'enseignement que l'athée ou le protestant veut pour son enfant, l'athée ou le protestant participera aux frais de l'école que le catholique veut pour le sien.

C'est une preuve de plus que les catholiques ne doivent jamais se décourager dans leurs revendications, ni se rendre aux conseils des endormeurs, des faux frères et de ceux qui, au nom de la paix, se font les promoteurs d'une bonne entente qui serait l'enfouissement pur et simple de leurs principes, et l'abandon de leurs droits.

aL Hollande est une petit pays; elle compte 2,200,000 catholiques sur une population de 8,000,000; à peu près la proportion du Canada.

Les catholiques sont unis, les chefs cherchent d'abord les intérêts publics avant leur avancement personnel et le peuple soutient avec enthousiasme les journaux franchement catholiques qui sont nombreux et qui exercensune influence prépondérante.

Les journaux catholiques Hollandais sont répartis comme suit:

Quotidiens 26; 3 fois par semaine 8; bilhebdomadaires 22; hebdomadaires 84; autres périodiques 98.

Tout le clergé catholique est intéressé à la presse catholique.

Il ne perd aucune occasion de parler aux catholiques du "devoir" d'aider la bonne presse. Ils ne leur disent pas seulement de souscrire en faveur des journaux catholiques. Sur ce terrain les évêques donnent l'exemple aux prêtres.

Notes Locales

Les funérailles de notre ancien concitoyen ont eu lieu jeudi dernier, au milieu d'un grand concours d'amis qui ont voulu déposer une dernière prière sur la tombe d'un des plus anciens citoyens de Saint-Boniface.

M. Houde était une personnalité bien connue surtout parmi ceux de la première génération qui ont vu naître et grandir la ville de Saint-Boniface.

Il fut échevin de la ville et au moment de sa mort il occupait un poste dans le service civique.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte sa femme (née Lévreault) et plusieurs enfants.

Une large couronne de fleurs, tribut d'hommages de la part du conseil de ville fut placée sur les marches du sanctuaire par un de ses petits enfants.

Les porteurs étaient Messieurs J.-A. Marion, J.-A. Cusson, L.-J. Collin, T. Pelletier, L-J Lavoie et H Lessard.

A la famille "Le Manitoba" offre ses plus sincères condoléances.

* * *

Mgr Mathieu, de Régina, était de passage à Saint-Boniface, la semaine dernière. Il était accompagné de son secrétaire, le Rév. M. Charest. Sa Grandeur venait officier aux obsèques du R. P. Dandurand, O.M.I.

* * *

Notre choix de poêle à l'huile est très varié. Nous recommandons les poêles à huile New Perfection à 1, 2, 3, 4 ou 5 brûleurs. Nous avons aussi les marques Marswells et Detroit Vapor, qui sont également recommandées. Allez chez Allaire et Bleau, 568-70-72. Avenue Provencher, Saint-Boniface.

* * *

Le Bureau des Douanes, dont la Chambre de Commerce avait demandé l'établissement à Saint-Boniface, ne sera pas ouvert. Le ministère des Douanes à Ottawa, pense que le chiffre d'affaires douanière de notre ville est trop minime pour se permettre ce luxe coûteux dit-il. La communication a été reçue par M. C. Buffet, secrétaire de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface.

* * *

Une magnifique carte-souvenir du R. P. Damase Dandurand, O.M.I., a été mise en vente dernièrement. La photographie du bon père est une des plus récentes. Prix dix sous. Au bureau du Manitoba.

* * *

Les séances cinématographiques qui ont été données au collège de SaintBoniface sous les auspices de l'A. C. J. C. de Saint-Boniface ont été couronnées d'un grand succès. Les organisateurs peuvent être fiers du résultat obtenu.

* * *

La Maison Allaire et Bleau, 568-70-72, Avenue Taché, Saint-Boniface tiendra des séances de démonstration de peinture marque Chi-Namel les 21, 22 et 23 avril courant. A tout acheteur d'un pinceau à vernis de 25 cents, il sera remis une boîte de Chi-Namel de 35 sous, gratuitement. Rendez-vous à ces démonstration vous en serez satisfaits.

* * *

Le niveau de la Rivière Rouge est de 5 pieds plus élevé que le niveau normal durant l'été. Il n'y aucune crainte d'inondation maintenant, la glace étant complètement descendue des deux rivières.

* * *

Le Révérend M. Lambert est de retour à son poste. Il est revenu de son voyage à Rochester, E.-U., accompagné du Rév. M. Poitras, curé de Fannystelle dont la santé est sensiblemnt améliorée.

* * *

L'assemblée annuelle des actionnaires de l'Union Canadienne se tiendra le 7 avril 1921.

* * *

M. G.-H. Bérubé a été nommé secrétaire pro-temp de l'Union Canadienne. Il remplace M. Paul Lavoie, démissionnaire.

* * *

Il y aura grande assemblée dans la salle de l'Hôtel-deVille ce soir à 8.30. Tous sont bienvenus.

* * *

La saison de la glace commencera le 1er mai. Si vous avez besoin d'une bonne glacière, adressez-vous à nous. Nous en avons de tous modèles à des prix réduits depuis $17.75 et au-dessus. — Allaire et Bleau, 568-70-77, Avenue Taché, Saint-Boniface.

* * *

Le docteur Benoit de St-Boniface, se trouve toujours à New-York, retardé dans sa traversée par suite de la maladie de sa petite fille.

* * *

Le nivellement du terrain du collège est en voie de completion de façon à permettre les joutes de balle au camp pour cette saison.

* * *

On annonce la vente du magasin de confiserie connu sous le nom de "Foch Kitchen". M. Montaldo à vendu et le magasin sera transformé complètement . Une pharmacie moderne y sera établie.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Nous accusons réception d'un montant de $150.00 souscrit dans la paroisse de Lorette. Aux généreux donateurs nous offrons le plus cordial merci.

Lorrete-Ouest	$ 15.00
Lorette-Centre	47.00
Lorette-Est	16.00
Lorette-tSt-Cuthbert	12.00
De diverses sources	59.00
	$150.00

LA TYRANIE SOCIALISTE S'EXERCE DE FACON SANGLANTE CONTRE LE CLEGE CATHOLIQUE ITALIEN

Rome, 8—L'avenir politique et l'avenir religieux de l'Italie dépendent d'abord de la défaite du bolchévisme. La Russie est devenue pour un grand nombre, en Italie, le chef moral. Cette conquête, cependant, n'est pas le résultat d'une propagande intellectuelle mais de fortes sommes d'argent envoyées aux chefs socialistes italiens.

Les Socialistes connaissent parfaitement la situation en Russie et ils sont au courant du sort de la majorité de la population russe. Les révélations des délégués socialistes qui ont visité la Russie avec la conviction qu'ils trouveraient là un Eldorado, ne lassent aucune illusion sur la situation de cette malheureuse nation. Mais l'esprit de parti et pardessus tout l'or et le platine russes ont été plus puissants que les faits rapportés par certains socialistes qui ont été assez francs pour les narrer.

Comme le bolchévisme russe, le socialisme italien est imbu de la haine du Christ, de l'Eglise, et du clergé catholique Il y a quelques mois j'écrivais dans le "Catholic World" que les magnifiques cathédrales qui font la gloire de l'Italie couraient le risque d'être détruites par les Vandales du Bolchévisme. Le feu mystérieux qui a détruit une partie du sanctuaire de Lorette confirme la vérité de ces prévision. Nous assistons aujourd'hui au commencement d'une persécution sanglante du catholicisme italien. Le martyrologe catholique s'est augmenté déjà de plusieurs noms de prêtres ou de moines italiens assassinés au pied de l'autel ou au cours de processions par les bolchévistes italiens.

On a dit dan un de nos journaux catholiques que la persécution était devenue pour anisi dire nécessaire pour secouer l'inertie des catholiques italiens. Cette persécution est maintenant arrivée. Le clergé italien n'est pas seulement réduit à la misère, on ne se contente pas non plus de les insulter grossement. Le s fanatiques partisans du bolchévisme ne reculent pas devant le meurtre. Les épisodes de cett lutte à mort entre la Cité de Dieu et la Cité de Satan ne sont pas rapportées par la presse. Un rapport publié récemment par la société pour la défense du clergé, dans le diocèse de Bologne, contient des détails navrants sur l'oppression incroyable à laquelle est soumise le clergé italien.

Le plus léger prétxte est suffisant pour déclancher une attaque contre les prêtres. Dans plusieurs villages de ce diocèse, qui est saturé de bolchévisme, les églises catholiques sont fermées et les catholiques qui essaient d'y entrer sont condamnés à une forte amende. Les prêtres ont la défense formelle de faire des cérémonies et de d - tribuer la communion. On a défendu aux boulangers de fournir du pain au prêtres. Le clergé est forcé d'obéir aux ordres des ligues socialistes. On recherche les plus proches parents des prêtres et on les force à faire partie de ces ligues. Un prêtre de Bologne s'est vu, récemment, dans l'impossibilité de trouver quequ'un pour porter en terre le corps de sa mère parce qu'on le soupçonnait d'avoir vendu du raisin sans la permission de la ligue.

En outre de ces ligues socialistes, l'Italie possède aussi des "clubs de jeunes anarchistes".

Les enfants sont enrôlés de force dans ces clubs. Dans le village de Sammartino, au cours de la procession du Vendredi-Saint, les membres du club anarchiste local ont suivi les fidèles et insulté Jésus-Hostie. A Bevilacqua, au moment même où une procession allait se mettre en marche, les socialistes ont planté leur drapeau rouge en face de l'église dont ils ont fermé les portes D'ordinaire les assemblées socialistes se tiennent aux portes des églises afin de troubler le service divin.

Dans le territoire de Persiceto toutes les images saintes et les crucifix placés il y a des siècles le long des routes ont été mutilés ou détruits Aucun prêtre ne peut voyager dans ce district sans être insulté ou sans recevoir quelques cailloux. Les personnes qui sont surprises à parler, sur la rue, à un prêtre, sont insultés et condamnés à l'amende. Dans le village de Molinellese, les socialistes ont ordonné à toutes les familles d'expulser les prêtres qui oseraient bénir leurs maisons le samedi-saint. A Sammartino le curé avait acheté une maison pour une école et un club paroissial. Une foule de 800 socialistes s'est emparée de cette maison et on s'y est livré à des scènes d'une obscénité dégoutante Le curé avait payé cette maison 20,000 lires. On lui offrit 10,000 lires, somme qu'on le força d'accepter si'l voulait s'exempter de nouveaux désagréments

A Grecchia, Badolo, Ospitale, Chiesina, les socialistes ont envahi les églises, tué, 2 personnes et blessé 12 autres. A Scojeto, alors que le curé célébrait la messe, au cours de la dernière nuit de Noel, les socialistes firent irruption dans l'église qu'ils firent évacuer et où ils passèrent le reste de la nuit à danser. A Prunarolo, 600 socialistes entrèrent dans l'église et battirent cruellement le curé, un vieillard de 70 ans; on le força même d'embrasser le drapeau rouge. Dans une autre paroisse de la même province un curé, âgé de 56 ans, et son vicaire furent enlevés par les socialistes qu iles trainèrent, enchaînés dans les rues; on le blessa gravement et on le força d'embrasser le drapeau socialiste. A Lucda, un train se dirigeant vers Rome, arrêta à la station et le conducteur refusa de repartir tant que les prêtres qui étaient à bord du train y resteraient.

Naturellement les prêtres demandent protection aux autorités. Mais, d'après le rapport mentionné plus haut. les autorités leur répondent en se plaignant du manque de forces adéquates en essayant de diminuer les outrages faits au d'être patients et d'éviter toute provocation.

S. G. le Cardinal Archevêque de Bologne a protesté énergiquement contre ces violations de la liberté de conscience. Le seul espoir de l'élément conservateur italien réside dans le développement des Facisti ou ligues d'ex-soldats et de patriotes. Ces ligues comptent déjà environ 400,000 membres. Ces derniers ont décidé de remplacer le gouvernement dans la lutte contre la voilence socialiste.

Toute la nation est dans un état latent de guerre civile.

BEAU TRAIT DE GENEROSITE

Thomson, l'auteur du poème des Saisons, ne jouit pas tout de suite d'une fortune égale à son mérite et à sa réputation. Dans le temps même que ses ouvrages avaient la plus grande vogue, il était réduit aux extrémités les plus désagréables. Il avait été forcé de faire beaucoup de dettes, un de ses créanciers immédiatement après la publication de son poème des Saisons, le fit arrêter, dans l'espérance d'être bientôt payé par le libraire. M. Quin ,comédien, apprit le malheur de Thomson: il ne le connaissait que par son poème, et ne se bornant pas à le plaindre, comme une infinité de gens riches, et en état de le secourir, il se rendit chez le bailli où Thomson avait été conduit. Il obtint facilement la permission de le voir. "Monsieur", lui dit-il, "je ne crois pas avoir l'honneur d'être connu de vous, mais mon nom est Quin." Le poète lui répondit, que quoiqu'il ne le connût pas personnellement, son nom et son mérite ne lui étaient pas étrangers. Quin le pria de lui permettre de souper avec lui, et de ne pas trouver mauvais qu'il eût fait apprêter quelques plats. Le repas fut gai. Lorsque le dessert fut arrivé. "Parlons d'affaires à présent," lui dit Quin: "en voici le moment. Vous êtes mon créancier, M. Thomson; je vous dois cent livres sterling, et je viens vous les payer!" Thomson prit un air grave, et se plaignit de ce qu'on abusait de son infortune pour venir l'insulter. "Sur mon honneur", reprit le comédien ce n'est pas mon intention; voilà un billet de banque qui prouvera ma sincérité. A l'égard de la dette que j'acquitte; voici comment elle a été contractée; j'ai lu l'autre jour votre poème des Saisons; le plaisir qu'il m'a fait méritait ma reconnaissance: il m'est venu dans l'idée que puisque j'avais quelques biens, je devais faire mon testament, et laiser de petits legs à ceux à qui j'avais des obligations. En conséquence, j'ai légué cent livres à l'auteur du poème des Saisons. Ce matin j'ai ouï dire que vous étiez dans cette maison; et j'ai imaginé que je pouvais aussi bien me donner le plaisir de vous payer mon legs pendant qu'il vous serait utile, que de laisser ce soin à mon exécuteur testamentaire, qui n'aurait peut-être l'occasion de s'en acquitter que lorsque vous n'en auriez plus besoin."

Un présent fait de cette manière, et dans une pareille circonstance, ne pouvait manquer d'être accepté, et il le fut avec beaucoup de reconnaissance.

Pour le bien-être des familles

Les parents, les professeurs, le clergé et tous ceux qui s'intéressent au progrès social, comprennent l'influence prépondérante de la famille dans l'éducation des enfants. Toutes les personnes de bonne volonté admettent que nos temps actuels sont remplis de danger pour la jeunesse et qu'il faut apporter plus d'attention que jamais à la formation du coeur, de l'esprit et même du corps chez l'enfant qui grandit.

Chez la classe agricole comme chez les ouvriers, un travail plus spécial s'impose à ceux qui pourtent quelque responsabilité à l'égard de l'enfance. Si nous tenons à ce que notre jeunesse masculine et féminine reste attachée à la vieille école, et si nous voulons que la Province de Québec nous donne une génération de jeunes travailleurs qui soient honnêtes, consciecieux compétents et de bonne santé morale et physique, il est urgent que les pouvoirs publics surveillent l'éducation et la formation de l'enfance, en aidant aux familles d'aisance moyenne à se protéger contre les influences mauvaises qui surgissent de partout.

Le mode d'enseignement scolaire et populaire, les cours, démonstrations et conférences publiques, aux mères de familles, au jeunes filles et jeunes garçons, doivent s'inspirer d'une idée qui soit la même partout et chez tous ceux qui sont chargés de l'apostolat enseignant: former des compétences et donner une direction pratique et saine à toute la vie, dès l'enfance.

Ces problèmes seront traités en détail par les autorités les plus solides au Congrès familiale qui se tiendra à Strasbourg, Alsace, en juillet de cette année. Ce congrès devait avoir lieu aux Etats-Unis d'Amérique cette année, mais les suites de la guerre ont modifié les plans des promoteurs. MM. De Vuyst, Renault et Gillain, officiers de la section d'éducation populaire, au royaume de Belgique.

Tous les pays seront représentés à ce congrès et chaque délégué sera à dire ce qui se fait sous son propre gouvernement pour la bonne économie domestique, agricole et familiale de la nation. De précieuses suggestions seront émises qui aideront les éducateurs dans leur tâche si grave d'où résultent le bonheur ou la ruine des peuples civilisés. — *Le Journal d'Agricultrue.*



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS RE ARRERAGES DE TAXES

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu vers le 30 avril prochain.

Tous les terrains sur lesquels il y aura plus d'une année d'arrérages seront vendus à cette date; la préparation de cette liste est déjà commencée et ce travail sera terminé vers le 15 mars. Si vous avez des paiements à faire veuillez communiquer immédiatement avec le trésorier ou avant cette date afin d'éviter les frais.

Le trésorier est authorisé à recevoir des paiements en à compte.

J. C. DUSSAULT,
Trésorier.

A NOS ABONNES

"NOS ABONNES SONT PRIES DE REFERRER A L'ETIQUETTE D'EXPEDITION AFIN DE CONSTATER SI LEUR ABONNEMENT EST EN REGLE OU S'IL EST DU. S'IL Y A ERREUR, NOUS LES PRIONS DE NOUS EN NOTIFIER. SI L'ABONNEMENT EST DU, NOUS LEUR SERIONS TRES RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR NOUS EN ENVOYER IMMEDIATEMENT LE PAIEMENT."